



CONVENTION

MISE A DISPOSITION DE VEHICULE A DESTINATION DES COMITES ET CLUBS SPORTIFS MANCHOIS

ENTRE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche (CDOS),
Représentée par **M. Alain THIEBOT Président**,

D'une part,

Et

Le Garage **MACON AUTOMOBILE** sis à Saint-Lô 50000 rue Dunant représenté
par **Madame Chloé MACON**,

Siren N° 328 061 817 00016.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la mise à disposition de véhicules de type « Minibus » sous forme de location. Cela uniquement au profit du Mouvement Sportif Manchois, à savoir les Comités Départementaux qui adhèrent au CDOS de la Manche ainsi qu'à leurs adhérents, qui sont les Clubs Sportifs Manchois.

.../...

Les Conditions générales de location de Minibus sont les suivantes :

- Le véhicule est mis à disposition du locataire à l'agence du loueur. Sauf accord écrit du loueur, il est restitué au même lieu.
- Le carburant est à la charge du locataire. Le véhicule est livré réservoir plein et doit être restitué à l'identique.
- Les montants TTC de la location et du dépôt de garantie sont déterminés par les tarifs en vigueur, soit : Une caution de Huit Cents euros (800.00 euros) – Un forfait jour de Quinze euros (15.00 euros), d'un tarif kilométrique de Vingt Centimes d'Euros (0.20 euros) et d'un forfait « nettoyage » de Six euros (6 euros).
- Le véhicule loué est mis à disposition de l'usager par le loueur en parfait état d'entretien il devra être rendu dans l'état identique. Dans le cas contraire un montant de Cent Quatre Vingt Euros (180.00 TTC) sera facturé.

Vu
AT

Clause Particulière : Concernant la période des vacances scolaires il est précisé que les Clubs Sportif et les Comités Départementaux Sportifs ne seront pas prioritaires sur le planning des réservations du Garage MACON.

En revanche, Le Comité Départemental Olympique et Sportif en tant que structure restera bénéficiaire des tarifs « conventionnés » y compris durant la période des vacances scolaires cela pour un véhicule au minimum.

Fait à Saint-Lô, le 15 10 2023

Le GARAGE MACON AUTOMOBILE
Mme Chloé MACON

Le CDOS DE LA MANCHE
Alain THIEBOT, Président

Cachet
Signature


SARAH MACCON
1464 rue Robert 50900 SAINT-LÔ
Tel. 02 33 77 85 85
Fax 02 33 77 85 84
SIRET 328 061 817 00216

Cachet
Signature



**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF DE LA MANCHE**
1 BOULEVARD DE LA DOLLEE
50 000 SAINT-LÔ
Alain THIEBOT
Président